

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Paspébiac tenue à la salle municipale de la Maison des Citoyens, le mardi 14 janvier 2020 à compter de 19 h sous la présidence du maire, monsieur Régent Bastien.

À laquelle sont présents :

Madame Solange Castilloux, conseillère
Madame Nathalie Castilloux, conseillère
Monsieur Henri Alain, conseiller
Monsieur Florian Duchesneau, conseiller
Monsieur Hébert Huard, conseiller
Monsieur Romeo Briand, conseiller

Sont également présents :

Madame Annie Chapados, directrice générale intérimaire, directrice des finances et de la trésorerie et greffière-adjointe et Monsieur Simon Carrothers, coordonnateur de projets et du service d'urbanisme

2020-01-01 **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Régent Bastien, ouvre la séance à 19 h et souhaite la bienvenue aux conseillers et aux citoyens présents.

2020-01-02 **2. CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, Régent Bastien, constate que le quorum est atteint.

2020-01-03 **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur le maire, Régent Bastien, fait lecture de l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Dépôt de documents et correspondance
 - Service ambulancier
 - Ministre de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques
5. Approbation des procès-verbaux antérieurs
 - Séance ordinaire du 9 décembre 2019;
 - Séance extraordinaire du 17 décembre 2019 portant exclusivement sur le budget pour l'année 2020;
 - Séance extraordinaire du 17 décembre 2019.
6. Administration générale et finances
 - 6.1 Adoption des comptes à payer
 - 6.2 Suivi du budget
7. Affaires des contribuables

8. Permission de voirie
9. Demande de permis (PIIA) – 54, boul. Gérard-D.-Levesque Ouest
10. Demande de permis (PIIA) – 27-C, boul. Gérard-D.-Levesque Est
11. Asphaltage – Octroi de contrat
12. Vente d'équipements
13. Projet de loi 48 (fiscalité agricole)
14. Bourse de stage – Je travaille pour ma ville (urbanisme, archives)
15. Modification de la date de la séance ordinaire du mois d'avril 2020
16. Correction de l'évaluation du rôle triennal 2017-2018-2019 d'une unité d'évaluation n° 4823 52 2372
17. Mandat architecte – Topo planification projet piscine
18. Demande FDT – Subvention étude projet piscine
19. Dons
20. Rapport des conseillers
21. Affaires nouvelles
22. Période de questions
23. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Roméo Briand
APPUYÉ PAR: Madame Solange Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

4. DÉPÔT DE DOCUMENTS ET DE CORRESPONDANCE

- Service ambulancier
- Ministre de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques

2020-01-04 5. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Hébert Huard
APPUYÉ PAR : Monsieur Henri Alain

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les procès-verbaux suivants soient approuvés tels que rédigés :

- Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 décembre 2019;
- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2019 portant exclusivement sur le budget pour l'année 2020;
- Procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2019.

Conformément à l'article 333 alinéa 2 de la Loi sur les cités et villes, la greffière-adjointe est dispensée de la lecture des procès-verbaux, des copies ayant été remises à chaque membre du conseil plus de 24h avant la séance.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES

2020-01-05 6.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Solange Castilloux

APPUYÉ PAR : Monsieur Henri Alain

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les comptes à payer pour le mois de décembre 2019 d'un montant de 701 031,40 \$ soient approuvés pour paiement.

2020-01-06 6.2 SUIVI DU BUDGET

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux

APPUYÉ PAR : Monsieur Hébert Huard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le rapport « État des activités financières » en date du 31 décembre 2019 soit adopté.

7. AFFAIRES DES CONTRIBUABLES

2020-01-07 8. PERMISSION DE VOIRIE

ATTENDU QUE la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'obtenir une permission de voirie du ministère des Transports, pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

ATTENDU QUE la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à respecter les clauses des permis émis par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage également à demander, chaque fois qu'il sera nécessaire, le permis requis;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nathalie Castilloux

APPUYÉ PAR Monsieur Roméo Briand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité demande au ministère des Transports de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2020, et

QU'elle autorise la directrice générale par intérim à signer les permis requis.

2020-01-08 9. DEMANDE DE PERMIS (PIIA) – 54, BOUL. GÉRARD-D.-LEVESQUE OUEST

CONSIDÉRANT QUE les demandes de permis de construction pour les propriétés visées par les dispositions du Règlement 2009-330 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale doivent être analysées et qu'une recommandation du comité d'urbanisme doit leur être formulée;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'urbanisme, lors de sa rencontre du 24 octobre 2019, a recommandé d'approuver les plans tels que présentés;

CONSIDÉRANT QU'il en revient au conseil municipal d'approuver par résolution les plans s'ils sont conformes au Règlement 2009-330 sur les plans d'implantation architecturale, ou de les rejeter dans le cas contraire;

CONSIDÉRANT QUE l'émission de permis de construction pour une propriété visée par le Règlement 2009-330 ne peut se faire sans l'autorisation du conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Florian Duchesneau
APPUYÉ PAR Madame Solange Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER les plans d'implantation et d'intégration architecturale présentés pour l'immeuble situé au 54, boul. Gérard-D.-Levesque Ouest.

2020-01-09 10. DEMANDE DE PERMIS (PIIA) – 27-C, BOUL. GÉRARD-D.-LEVESQUE EST

CONSIDÉRANT QUE les demandes de permis de construction pour les propriétés visées par les dispositions du Règlement 2009-330 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale doivent être analysées et qu'une recommandation du comité d'urbanisme doit leur être formulée;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'urbanisme, lors de sa rencontre du 24 octobre 2019, a recommandé d'approuver les plans tels que présentés;

CONSIDÉRANT QU'il en revient au conseil municipal d'approuver par résolution les plans s'ils sont conformes au Règlement 2009-330 sur les plans d'implantation architecturale, ou de les rejeter dans le cas contraire;

CONSIDÉRANT QUE l'émission de permis de construction pour une propriété visée par le Règlement 2009-330 ne peut se faire sans l'autorisation du conseil municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Florian Duchesneau
APPUYÉ PAR Madame Solange Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER les plans d'implantation et d'intégration architecturale présentés pour l'immeuble situé au 27-C, boul. Gérard-D.-Levesque Est.

2020-01-10 11. ASPHALTAGE – OCTROI DE CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE par résolution portant le numéro 2019-11-361 adoptée le 11 novembre 2019, le conseil a autorisé la direction générale à lancer un appel d'offres pour l'asphaltage de certaines portions d'avenues de son territoire sur une superficie de 7870 m²;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) soumissions ont été reçues aux bureaux de la Ville de Paspébiac dans les délais prévus soit le 14 janvier 2020 à 10 h à savoir :

Jean Fournier Inc. : 942 857,09 \$ taxes incluses

Eurovia Québec : 239 520 \$ taxes incluses

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux

APPUYÉ PAR: Monsieur Henri Alain

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'OCTROYER à Eurovia Québec pour un montant de 239 520 \$, taxes incluses le contrat d'asphaltage de certaines portions d'avenues du territoire de la Ville de Paspébiac.

2020-01-11 **12. VENTE D'ÉQUIPEMENTS**

CONSIDÉRANT QUE par résolution portant le numéro 2019-12-410 adoptée le 9 décembre 2019, le conseil municipal a autorisé la direction générale à vendre aux enchères certains équipements de la Ville;

CONSIDÉRANT QUE la liste des équipements à vendre a été publiée dans le journal «Le Paspéya», sur le site internet de la Ville et diffusée dans différents médias sociaux;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a reçu des offres d'achat dans les délais prévus;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nathalie Castilloux

APPUYÉ PAR Madame Solange Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'OCTROYER les équipements suivants moyennant certaines sommes à :

Monsieur Réjean Hupée : la souffleuse pour un montant de 227 \$ taxes en sus;

Monsieur Réjean Hupée : la pompe submersible pour un montant de 77 \$ taxes en sus;

Monsieur Steve Parisé : l'autobus pour un montant de 2002 \$

Monsieur Yves Beaudin : la pelle (45°) pour un montant de 300 \$ taxes en sus.

2020-01-12 **13. PROJET DE LOI 48 (FISCALITÉ AGRICOLE)**

CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi n° 48, Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole;

CONSIDÉRANT QUE le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;

CONSIDÉRANT QUE pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Castilloux

APPUYÉ PAR Monsieur Roméo Briand

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE la municipalité de Paspébiac :

- **EXPRIME** son désaccord avec le projet de loi n° 48 dans sa forme actuelle;
- **DEMANDE** au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;

DE TRANSMETTRE copie de la présente résolution aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale; au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, M^{me} Andrée Laforest, à la ministre régionale, M^{me} Marie-Ève Proulx, aux députés M. Sylvain Roy et M^{me} Diane LeBouthillier, ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités.

2020-01-13 **14. BOURSE DE STAGE – JE TRAVAILLE POUR MA VILLE (URBANISME, ARCHIVES)**

CONSIDÉRANT QUE le programme «Bourse de stage – Je travaille pour ma ville» sera ouvert du 29 janvier au 13 mars 2020 afin de déposer notre candidature pour l'embauche de 2 stagiaires à la Ville de Paspébiac;

CONSIDÉRANT QU'une bourse de 3 000 \$ pour chaque stage de 10 semaines minimales pour étudiants ou gradués ayant terminé depuis moins de 12 mois leur formation est octroyée;

CONSIDÉRANT QUE la venue de stagiaires à la Ville de Paspébiac serait un atout important entre autres au niveau de l'urbanisme et des archives;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nathalie Castilloux

APPUYÉ PAR Monsieur Florian Duchesneau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

DE MANDATER la direction générale à faire les démarches nécessaires auprès de l'Union des municipalités du Québec afin de compléter le formulaire «Bourse de stages – Je travaille pour ma ville» pour l'embauche de stagiaires à la Ville de Paspébiac.

2020-01-14 **15. MODIFICATION DE LA DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU MOIS D'AVRIL 2020**

CONSIDÉRANT QUE par résolution portant le numéro 2019-11-355 adoptée le 11 novembre 2019, le conseil municipal a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT QUE selon le troisième alinéa de l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil peut cependant décider qu'une séance ordinaire débutera au jour et à l'heure qu'il précise plutôt que conformément au calendrier;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article précité, le conseil souhaite modifier la date de la séance ordinaire pour le mois d'avril fixée initialement au mardi 14 avril 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par **Monsieur Henri Alain**, appuyé par **Monsieur Florian Duchesneau** et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de déplacer la date de la séance ordinaire du mois d'avril au lundi 6 avril 2020.

2020-01-15 **16. CORRECTION DE L'ÉVALUATION DU RÔLE TRIENNAL 2017-2018-2019 D'UNE UNITÉ D'ÉVALUATION N° 4823 52 2372**

CONSIDÉRANT QU'un contribuable désire contester l'évaluation de son unité du rôle triennal 2017-2018-2019;

CONSIDÉRANT QU'une erreur administrative s'est produite lors de la préparation de la contestation;

CONSIDÉRANT QU'après certaines vérifications au rôle triennal 2017-2018-2019 une correction doit être apportée à l'évaluation d'une unité d'évaluation dont le matricule est 4823 52 2372;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Henri Alain
APPUYÉ PAR: Madame Nathalie Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE CORRIGER ladite unité d'évaluation portant le n° 4823 52 2372.

D'INFORMER le contribuable de la correction apportée.

2020-01-16 **17. MANDAT ARCHITECTE – TOPO PLANIFICATION PROJET PISCINE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Solange Castilloux
APPUYÉ PAR: Monsieur Roméo Briand

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'ACCEPTER l'offre de services professionnels pour l'étude de faisabilité pour la construction d'un complexe aquatique pour la Ville de Paspébiac pour un montant total de 19 000 \$ taxes en sus.

Monsieur Florian Duchesneau, conseiller est en désaccord.

2020-01-17 **18. DEMANDE FDT- SUBVENTION ÉTUDE PROJET PISCINE**

CONSIDÉRANT QU'un signataire dûment autorisé à la Ville de Paspébiac est requis pour ledit projet;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux
APPUYÉ PAR: Madame Solange Castilloux

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE MANDATER Madame Annie Chapados, directrice générale par intérim, signataire autorisée par le Conseil municipal pour la demande de subvention à la MRC de Bonaventure au FDT-Subvention étude projet piscine.

Monsieur Florian Duchesneau, conseiller s'oppose à ce point.

2020-01-18 **19. DONS**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Roméo Briand

APPUYÉ PAR: Madame Nathalie Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

D'ACCORDER à ces organismes ou personnes-ressources les montants suivants :

Fondation Linda LeMore-Brown : 50 \$

Secondaire en spectacles : 450 \$

Église de St-Pie X : 100 \$ (stationnement)

Église de St-Pie X : 100 \$ (feuillet paroissial)

Monsieur Dominick Briand (musique à portée de mains) : 500 \$

Grand défi Pierre Lavoie : 100 \$

Club Rouge et Noir badminton : 500\$

20. RAPPORT DES CONSEILLERS

- **Madame Solange Castilloux**

N/A

- **Madame Nathalie Castilloux**

Madame Castilloux fait part à l'assemblée des points suivants :

✓ Comité jeunesse – Une présentation du comité est à venir

✓ Discussion avec les usagers du Camping

- **Monsieur Henri Alain**

N/A

- **Monsieur Florian Duchesneau**

Monsieur Duchesneau fait part à l'assemblée des points suivants :

✓ Travail avec le chef d'équipe

✓ Souhais de «Bonne année 2020» au Conseil municipal et à la population

- **Monsieur Hébert Huard**

Monsieur Huard fait part à l'assemblée du point suivant :

✓ Comité logements (20 à 25 logements et +) – 1^{re} rencontre faite et 2^e à venir

- **Monsieur Roméo Briand**

Monsieur Huard fait part à l'assemblée du point suivant :

✓ Comité logements – Projets à venir

21. AFFAIRES NOUVELLES

22. PÉRIODE DE QUESTIONS

2020-01-19 **23. LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Nathalie Castilloux

APPUYÉ PAR : Madame Solange Castilloux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que la séance soit levée. Il est 20 h 05.

Régent Bastien, maire

Annie Chapados, greffière-adjointe

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Annie Chapados, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Paspébiac dispose des crédits budgétaires et extrabudgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Annie Chapados, trésorière

Date